

Le Plan Nature en Ville en action

La Ville de Tours porte l'ambition de redonner une place de premier plan à la nature dans la Ville en développant, en valorisant et protégeant son patrimoine vert, herbacé, arbustif et arboré. En effet, eu égard aux nombreux services écosystémiques qu'elle apporte dans un contexte de dérèglement climatique (îlot de rafraîchissement, stockage du carbone, paysages, support de biodiversité, santé physique et mentale, lien social, qualité de l'air, meilleure gestion des eaux par infiltration...), les solutions fondées sur la nature en Ville répondent à l'impérieuse nécessité de résilience, parfois au travers d'actions relativement simples à mettre en œuvre à court terme.

AU SOMMAIRE

**Tours, une ville nature
dès son origine** p 2-3

**Le patrimoine végétal
et sa gestion**p 4-5

Plan nature en ville

■ Axe 1 : Associer les habitants
et prendre en compte les usages. p 6-7



■ Axe 2 : De la nature et des jardins
pour tousp 8-9

■ Axe 3 : Rendre la ville
plus résiliente p 10-11

■ Axe 4 : sensibiliser
et animerp 12-13

■ Axe 5 : Faire la transition
écologique des pratiquesp 14-15



La qualité de l'espace public p 16

L'analyse par espace..... p 17-19

Cette ambition se concrétise au travers des nombreuses actions du Plan Nature en Ville que porte la nouvelle municipalité. Il s'agit d'un plan qui traduit une volonté de reconnecter les habitants à la Nature pour qu'ils se la (ré)approprient, la protègent, la développent et la transmettent aux générations futures. Cette reconnexion, nous pensons qu'elle doit se faire en créant un lien sensible entre les habitants et cette Nature en ville. Ce lien sensible peut passer par une senteur évoquant un souvenir d'enfance, une émotion à la vue d'un massif fleuri, un moment d'apaisement à l'ombre d'un arbre séculaire, l'étonnement dans les yeux d'un enfant lorsqu'il voit s'envoler un Azuré du serpolet ou d'une personne plus avertie identifiant un Orchis pyramidal, le plaisir de transmettre une connaissance culturelle et scientifique, le goût, le toucher, le chant d'un oiseau...



Une classe de l'école Simone Veil sème des graines de plantes mellifères dans le parc du lac de la Bergeonnerie.

Ce plan Nature en Ville, nous le pensons rassembleur, englobant dans son approche autant les paysages, les techniques et les savoir-faire horticoles traditionnels que les techniques plus nouvelles favorisant la biodiversité et les solutions fondées sur la Nature en ville. Sa portée va au-delà de la seule politique publique en matière de Nature en ville et de biodiversité puisqu'il se diffuse de manière cohérente dans les politiques menées en matière de développement des mobilités douces : végétalisation aux abords des pistes cyclables et des cheminements pour les piétons et des nouveaux transports en commun comme le projet de 2e ligne de tramway, mais aussi en matière d'un urbanisme réservant une place centrale à la végétalisation et à la préservation du patrimoine vert existant.



Bourrache officinale, plante spontanée du jardin du musée des Beaux-Arts à l'été 2021.

Nous postulons au renouvellement du label des Villes et Villages Fleuris. Ce label, dont les critères ont régulièrement évolué au fil des ans pour intégrer les dimensions environnementales et de protection du patrimoine vert, correspond à notre ambition et valorise notre action collective visant à ne pas opposer, mais concilier et associer les dimensions paysagères et de fleurissement aux dimensions plus écologiques.



Tours : une ville « nature » dès son origine

Si l'on doit qualifier une ville où la nature est présente dans l'espace urbain, Tours vient vite en référence. Son lieu d'implantation même en est l'illustration. La cité gallo-romaine s'installe vers 20 après Jésus-Christ sur la rive gauche de la Loire, sur une terrasse alluviale fertile. Si le fleuve en favorise le développement, il est aussi un danger pour la ville en provoquant de régulières inondations desquelles il faudra se protéger par la construction de mur de protection dès le XIV^e siècle. Avec l'abandon de la navigation commerciale sur la Loire après la première guerre mondiale, la végétation jusqu'alors interdite par décret royal de Louis XIV, gagne les berges, les îles et les ducs, donnant au fleuve un aspect sauvage dans son secteur urbain. Ce côté « naturel domestiqué par les hommes » en fait la particularité, universellement reconnu par l'inscription à l'Unesco en 2000.

UNE VILLE DE JARDINS MONASTIQUES ET ROYAUX

À la faveur du pèlerinage sur le tombeau de saint Martin, Tours se dote de nombreux établissements monastiques. Implantés en milieu urbain ou en périphérie, ces couvents sont souvent pourvus de jardins, dont plusieurs sont à l'origine d'actuels parcs publics : le square Prosper Mérimée, reliquat du jardin de l'abbaye Saint-Julien fondée au VI^e siècle, le jardin de la Préfecture rattaché au couvent de la Visitation fondé en 1633 ou encore le jardin du Musée des Beaux-Arts, jardin d'agrément du Palais des Archevêques formé au XVIII^e siècle. Puis la présence royale à Tours à partir de 1445 y favorise les arts dont celui des jardins. Acquis par Louis XI en 1464, le château du Plessis est alors enrichi d'un magnifique jardin dont les visiteurs en vantent les qualités. Ainsi, l'humaniste florentin Francesco Florio écrit après l'avoir visité en 1477 : « La Touraine est le jardin de la France ».



Le jardin de la Préfecture, un écrin végétal au cœur de la Ville.

UNE VILLE DE PROMENADES PUBLIQUES

Caractérisée par un habitat dense, Tours n'en a pas moins cherché de bonnes heures à offrir aux habitants des lieux de promenades. Elle fait aménager le long du rempart deux mails dont la beauté feront la renommée de la ville. Le premier créé en 1596 constitue l'actuel boulevard Heurteloup et le second planté en 1623 au boulevard Béranger. En 1750, un troisième mail, aujourd'hui tronqué, complète cette ceinture de verdure : le mail Preuilly. Au profit de la construction du mur de protection de la Loire en 1863, la municipalité y fait planter une double rangée de platanes offrant une splendide promenade surplombant le fleuve.



Le marché aux fleurs du boulevard Béranger.



La place de Loiseau d'Entraigues et ses subtiles lignes de fleurissement.

UNE VILLE DE PARCS PUBLICS

Afin de compléter ces belles promenades plantées d'arbres, la municipalité a favorisé la création de parcs publics. Le jardin botanique en est le premier. Il est aménagé en 1843 dans un but de propagation de la science, par association à l'école de médecine et de pharmacie créée en 1841. S'ouvre alors une période d'embellissement de l'espace public par l'ouverture de plusieurs parcs et jardins publics, introduisant au cœur de la ville des lieux de verdure, d'aération et de loisirs. Sous la signature des architectes paysagistes Bühler, le square François-Sicard est aménagé en 1863, le parc des Prébendes est ouvert en 1874. Au regard de sa valeur, ce dernier est inscrit Monument historique en 2003. En 1891, le parc Mirabeau est construit sur un ancien cimetière. En 1932, la majorité du jardin de la Préfecture est ouverte au public après réaménagement. Afin de donner des nouveaux lieux de détente à la population en forte augmentation, la municipalité achète en 1921 le parc de Grandmont qu'elle aménage pour des usages multiples. Son urbanisation par la construction d'établissements d'enseignement dans les années 1960 est compensée par l'achat de forêts dans les communes de Larçay, Evsres et Saint-Avertin de 1964 à 1966.

LE JARDIN BOTANIQUE : SUPPORT SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE, À CIEL OUVERT

Né en 1843, le Jardin Botanique de Tours voit le jour grâce à un pharmacien, Jean-Anthyme Margueron, ayant la volonté de développer les connaissances botaniques et l'enseignement des sciences naturelles. Depuis 1945, il bénéficie d'un double statut avec une gestion commune entre la Ville et la faculté de Pharmacie de l'Université de Tours. Depuis 2000, le Jardin Botanique dispose de l'agrément « Jardin Botanique de France et des Pays Francophones » grâce à ses missions : scientifiques, de conservation, d'éducation et d'échanges de ressources génétiques (échanges internationaux de graines).

Le Jardin Botanique, en quelques chiffres :

- 5,8 hectares de superficie
- 40 espèces et races animales présentées au public, soit plus de 80 animaux
- 2500 taxons végétales répertoriés originaires de tous les continents, soit près de 20500 végétaux (arbres, arbustes, vivaces, etc.)
- 300 espèces végétales au jardin des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée française, réparties selon leurs propriétés thérapeutiques

Les objectifs du jardin botanique :

- Assurer la préservation de plantes rares et protégées par leur conservation ex situ et par un service d'échanges de graines entre les jardins botaniques du monde entier. Une conservation d'ici et d'ailleurs.
- Promouvoir l'information scientifique vis-à-vis du public (plante du mois, panneaux pédagogiques, animations et visites scientifiques).
- Être au service de la recherche scientifique : les plantes du jardin botanique sont exploitées en particulier par l'équipe EA2106 Biomolécules et Biotechnologies Végétales de l'Université de Tours.
- Être au service de la santé : le jardin botanique est un lieu de relevés de pollens au niveau des espèces responsables d'allergies respiratoires. Les données sont transmises chaque semaine au Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) dont l'une des missions est d'avertir les personnes allergiques de l'arrivée des premiers pollens dans l'air.
- Être au service de la pédagogie : les plantes du jardin botanique alimentent les Travaux Pratiques de la faculté de Pharmacie et de la faculté des Sciences et Techniques.
- Accueillir et préserver la biodiversité sous toutes ces formes : Certaines pelouses du Jardin Botanique ne sont plus tondues, ni arrosées, cette pratique expérimentale mise en place depuis le confinement de la Covid-19 s'inscrit dans un plan de gestion plus respectueux de l'environnement.

UN SOIN À L'ESPACE PUBLIC

Depuis le XIX^e siècle, la municipalité de Tours a montré son attachement à doter l'espace public d'un décor végétal et d'équipements visant à l'embellir. Parmi les places publiques bénéficiant de cette attention, la place Jean-Jaurès est équipée de fontaines à jet d'eau en 1856, celle de Loiseau d'Entraigues, d'une fontaine monumentale en 1874, celle d'Anatole-France, d'un jardin à la française dans le cadre de la reconstruction en 1957. Il en est de même dans les plans d'urbanisme, tel le secteur sauvegardé dont la mise en place à partir de 1967 a donné lieu à la création de placettes souvent arborées à l'emplacement d'immeubles vétustes démolis. Dans le cadre de la vaste opération d'urbanisation de la vallée du Cher, un parc de détente est aménagé sur une île artificielle : le parc Honoré de Balzac, inauguré en 1975. En 1981, le parc de Sainte-Radegonde est ouvert à l'emplacement de l'ancien golf. Dans le cadre du programme de requalification du quartier de grands ensembles le Sanitas, un jardin exotique est créé en 2007 à la place d'une barre démolie. Plus récemment, la Ville de Tours poursuit des aménagements d'espaces de détente dans le secteur nord de la ville par les parcs de la Cousinerie et de la Chambrerie.

UN SERVICE DÉDIÉ

Pour mener à bien sa politique de valorisation de son patrimoine végétal, la Ville de Tours s'est rapidement dotée d'une direction des parcs et jardins. Dirigée par un personnel spécialisé, bénéficiant d'un budget spécifique, cette direction est techniquement organisée dès la création du jardin botanique en 1843. La direction devient mutualisée entre la Ville et sa Métropole en 2017 et elle change de nom en 2021 pour s'appeler « Direction patrimoine végétal et biodiversité ».



Cette espèce de conifère, endémique d'Australie, est vieille de 200 millions d'années.



Le patrimoine végétal et sa gestion

Les atouts du patrimoine arboré de la ville de Tours consistent en une assez grande diversification des essences et de nombreuses réalisations depuis 20 ans. La diversité est en effet un gage de pérennité au regard de l'évolution climatique. Sa faiblesse provient de certaines essences non longévives plantées depuis 20 ans, tels que les cerisiers à fleurs, mais surtout des conditions de plantations des arbres en ville qui n'étaient pas optimales. Une évolution des pratiques dans la conception des projets de réfection ou requalification de voirie ou de l'espace public ont permis d'améliorer la situation avec la prise en compte de vraies fosses d'arbres dans les projets urbains.

UN PATRIMOINE ARBORÉ FRAGILE À PRÉSERVER

Comme ailleurs, l'évolution du climat impacte le patrimoine arboré de la Ville. Une étude de cet impact avait été menée après les épisodes de sécheresse à répétition de 2019. L'analyse finale a porté sur les essences représentées par 10 individus au minimum, soit 418 arbres en tout. Les essences les plus touchées sont les Betula, Quercus, Prunus à fleurs, Amelanchier, Carpinus. Le symptôme le plus représenté au sein des relevés est la défoliation partielle plus ou moins importante (85%). La défoliation étant une réaction rapide au stress en cours, cela renforce la probabilité que ce symptôme est bien lié à la sécheresse ou à la chaleur.

L'âge moyen de ces végétaux impactés a été estimé majoritairement entre 5 et 10 ans (64%). Cet âge correspond au nombre d'années depuis la plantation. Cette information montre que les arbres plantés depuis longtemps sont moins touchés.

Une nouvelle gamme végétale est en cours d'évolution et les essences plantées actuellement ne sont d'ores et déjà plus les mêmes qu'il y a quelques années.

En plus des bonnes conditions de plantations, des bonnes essences et de son entretien, la prise en compte de l'arbre à la bonne place est aussi un gage d'un patrimoine arboré durable. Nous avons diminué la taille à la plantation en favorisant les arbres plantés en racines nues tôt dans la saison. Nous avons aussi choisi de favoriser le port libre et par conséquent le projet paysager doit tenir compte dès sa conception de la taille des arbres adultes. La force de la maîtrise d'œuvre interne de Tours permet de réunir les conditions de transversalités nécessaires.

- **17 000** arbres dans les squares, jardins et parcs.
- **15 000** arbres d'alignement.
- **1400 ha** de forêts répartis en 2 massifs : le parc forestier de Larçay - Les Hâtes, forêt périurbaine de 400 ha et le massif forestier de Preuilly dans le Département de l'Indre, de 1000 ha.
- **Une équipe de 8 élagueurs et de 2 assistants de gestion pour intervenir en régie avec parfois l'intervention d'entreprises.**
- **Un outil de gestion du patrimoine : ARISTEE, développé en interne pour connaître précisément chaque arbre, localisation sous SIG.**

UN PATRIMOINE ARBUSTIF DIVERSIFIÉ

Le patrimoine arbustif constitue une très grande diversité d'essences mais aussi de formes et de dimensions. Cette strate a un rôle fondamental dans la continuité des corridors écologiques faisant la liaison entre la canopée des arbres et la strate pelouse ou couvre sol.

La ville de Tours dispose d'une très grande variété d'arbustes, que ce soient des essences indigènes ou plus horticoles. Cette diversité apporte fleurs, couleurs, senteurs et biodiversité. D'ailleurs, ils sont désormais comptabilisés afin d'apparaître dans le nombre d'arbres et arbustes plantés : plus de 10 284 sujets ont été plantés en 2021 dont 8 411 arbustes.

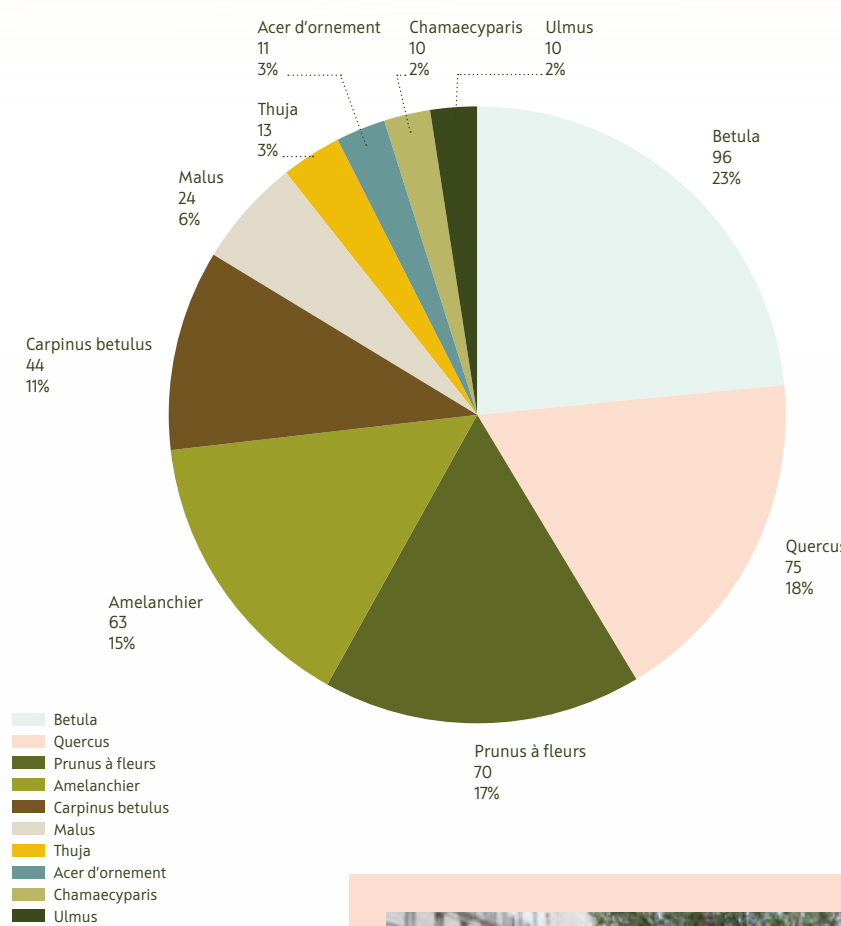
Chaque arbuste est choisi en fonction de sa dimension adulte, de son port libre, de sa persistance ou de de ses couleurs. Il doit former un cortège cohérent avec son environnement pour contribuer à former le paysage. Il est tenu compte de la nature du sol plutôt argileux au Nord de la commune ou sableux entre Loire et Cher afin de choisir des essences les moins gourmandes en eau.

Les plantes grimpantes forment un paysage vertical qui a son intérêt dans les rues étroites sur des mats lorsque les arbres ne sont pas possibles et sont de plus en plus demandés par les habitants pour former des tunnels d'ombrage rapidement.

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA VILLE EN QUELQUES CHIFFRES

- **224 agents municipaux et métropolitains, dont : 124 jardiniers, composant une direction mutualisée Ville de Tours - Tours Métropole Val de Loire, œuvrant au quotidien sur le périmètre de la ville de Tours**
- **394 ha d'espaces verts dont : 11 ha de cimetières urbains et 21 ha de cimetières paysagers 14 ha de terrains de sports 119 ha d'espaces verts d'accompagnement de voirie**
- **185 bacs urbains plantés**
- **213 animaux répartis dans 4 enclos animaliers**
- **80 aires de jeux**
- **24 bassins et fontaines**
- **1 322 parcelles de jardins familiaux**

NOMBRE D'INDIVIDUS IMPACTÉS POUR CHAQUE ESPÈCE ÉTUDIÉE



Rue Nationale agrémentée de Lauriers roses.

UNE GESTION DES BACS POUR PARFAIRE LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE

La ville de Tours possède un parc de plus de 185 bacs installés principalement en centre-ville et devant quelques-uns de ses bâtiments municipaux, ainsi que dans le parc du jardin Botanique.

41 bacs dits « historiques » (bacs blancs avec ogives imitation bois en matière imputrescible) destinés à recevoir la collection patrimoniale des bougainvilliers, collection qui a près de 200 ans. 95 bacs dits « urbains » en acier découpé laser qui pour la plupart accompagnent le tracé du Tram. En zone hyper urbaine, la gamme végétale dans ces bacs est composée d'arbustes unedo, de magnolia grandiflora, d'oliviers et de Phoenix canariensis. Le reste du parc est composé de gros pots roto moulés et de bacs rectangulaires imitation plaques d'ardoise brute.

Une grande partie de ces bacs reste en place en ville à la mauvaise saison et pour les plantes plus méditerranéennes, les bacs sont hivernés dans les serres municipales.

LE CENTRE DE PRODUCTION, UN OUTIL D'AVENIR

Grâce à des investissements réguliers (mise aux normes, auvents, système d'éclairage...), le centre de production est un outil pérennisé et stratégique qui dispose d'un choix de plantes vivaces, notamment couvre-sols, à disposition des équipes afin d'aider à végétaliser des espaces difficiles à entretenir :

Le centre de production municipal du Bois des Hâtes (4,5 ha sur lequel se trouvent 5 400 m² de serres de productions) produit en régie un volume important de plantes et végétaux pour les différents besoins du service et de la ville, dont la répartition des productions est la suivante :

- **Production pour les bisannuelles : 98 300 unités**
- **Production pour les annuelles : 115 000 unités**
- **Production vivaces et graminées spécifiques : 12 500 unités**
- **Production chrysanthèmes : 6 400 unités dont cascades, pyramides, potées et super potées.**

Les productions sont principalement issues de graines (70%) et de jeunes plants (30%), une partie de ces jeunes sont issus de notre parc de pieds mères. L'équipe des 10 horticulteurs produit par ailleurs des plantes fleuries pour le service des décors événementiels, ainsi qu'une partie du besoin en végétaux pour l'opération « A Fleur de Trottoir ».

Une gamme intégralement revue pour qu'elle s'adapte aux évolutions climatiques

Les contraintes climatiques nous ont conduits après concertation à revoir intégralement nos gammes pour les adapter à ces nouveaux enjeux :

- **restriction d'arrosage durant les canicules,**
- **résistance à la sécheresse et aux températures élevées,**
- **favoriser la biodiversité en ville,**
- **accompagner la mise en place de la « Ville comestible ».**

Nous avons fortement réduit dans nos gammes les « buveuses » : impatiens, pétunias, surfinias, etc. et avons densifié beaucoup plus en plantes vivaces résistantes. De même, nous avons enrichi la gamme potagère, condimentaire et aromatique pour répondre à certains enjeux particuliers (dont la production de variétés anciennes, génétiques de la région Centre Val de Loire et plus particulièrement d'anciennes variétés de Touraine : céleris 'Violet de Touraine', tomate 'Boulette de Touraine').

Le recours à la lutte biologique dans les serres a été mis en place il y a plusieurs années. Le budget n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour arriver à environ 8 800 € par an pour l'achat d'auxiliaires. Les principaux ravageurs posant soucis étant les cochenilles farineuses, à carapaces, puis thrips et aleurodes.

Une gestion plus écologique du site de production

Le site de production a beaucoup évolué ces 3 dernières années aussi bien au niveau des serres de production, que sur l'environnement extérieur. Des plantations en pieds de façade sur toute la largeur des serres de vivaces ont par exemple été réalisées, avec des bulbes naturalisables, ainsi que des petits arbustes pour permettre aux abeilles du rucher installé à proximité de s'alimenter et favoriser les auxiliaires naturels dans le cadre de la lutte biologique.



Récolte de miel au centre de production du Bois des Hâtes.



La protection biologique intégrée dans les serres est une pratique déjà ancienne à la Ville de Tours qui permet de ne pas utiliser de pesticides.

LA STRATE HERBACÉE :

PELOUSES, PRAIRIES, COUVRE-SOLS,

PLANTES MELLIFÈRES ET NECTARIFÈRES

Le patrimoine végétal est composé de 236 ha de surfaces enherbées dont 45,7 ha sont gérés en zones de coupe avec un rythme d'intervention différent suivant l'environnement immédiat et les attentes liées à l'usage du site. Ainsi, les surfaces non destinées à recevoir du public mais proches des habitations ne seront pas tondues mais coupées 3 à 4 fois/an alors que les zones à fortes valeurs écologiques seront fauchées 1 fois/an avec exportation de la matière.



Créer de nouveaux paysages par la gestion des zones de fauche est l'un des enjeux de la gestion écologique.

Des prairies fleuries sont semées dans différents quartiers de la Ville (1 510 m² en 2021) afin d'apporter un autre type de fleurissement. Le choix des graines est cependant réfléchi afin de permettre une résistance accrue aux périodes de sécheresse et apporter une source de nourriture aux espèces pollinisatrices.

Des expérimentations concernant les tontes de gazon ont été menées en partenariat avec Plante et Cité sur deux années afin d'optimiser les pratiques d'entretien en comparant les résultats avec d'autres collectivités ou organismes. Le but était notamment d'étudier les liens entre temps de travaux annuels et hauteurs de coupe ou type de matériels utilisés.

Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville
Lutte contre l'étalement urbain et la pollution



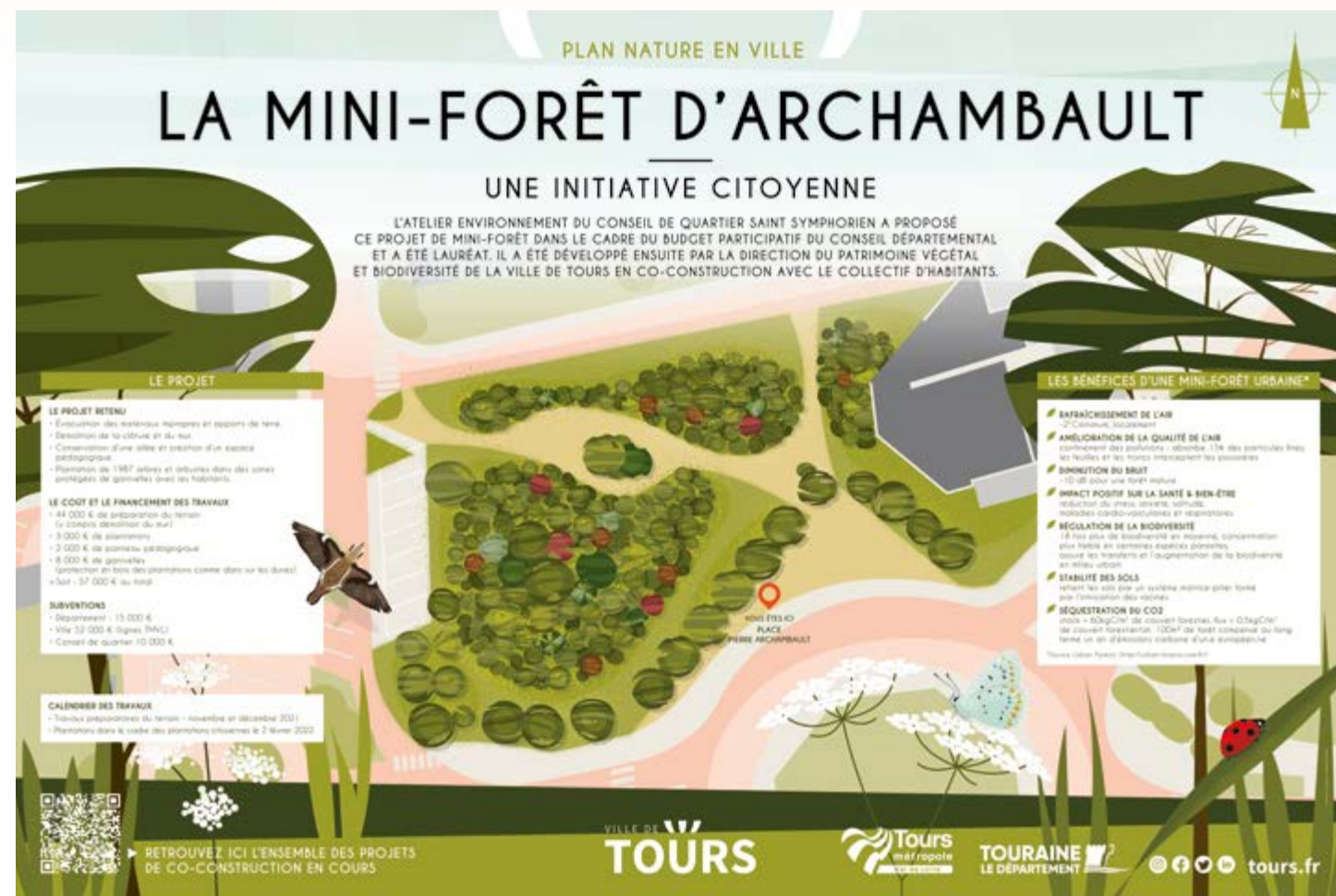
Prairie fleurie semée sur le rond-point du Boulevard Tonnelle.



Associer les habitants et prendre en compte les usages

La Ville accompagne les initiatives citoyennes dans la réalisation de leurs projets en lien avec le végétal en ville. La co-construction avec les habitants se traduit par l'organisation d'ateliers participatifs et de temps d'échanges, la distribution de questionnaires d'enquête ou encore la tenue de permanences sur site.

NAISSANCE D'UNE MINI-FORÊT SUR LE CARREFOUR ARCHAMBAULT



Panneau pédagogique installé sur le site pour présenter le projet et les bénéfices d'une mini-forêt urbaine.

DES ARBRES FRUITIERS PARRAINÉS

PAR LES HABITANTS EN CENTRE-VILLE

Le centre historique de la ville a accueilli ses premiers vergers participatifs à l'initiative d'une association de quartier. Riverains, commerçants et artistes du Vieux-Tours ont participé à l'élaboration

des plans d'aménagement de la place Robert Picou et du Carroi aux Herbes au cours de trois ateliers de co-construction, qui se sont tenus en mars et avril 2021. Près de 275 m² ont été déminéralisés au profit de la plantation de pommiers, de poiriers, d'amandiers, de framboisiers, de groseilliers, de vignes... ou encore de plantes aromatiques. Ces nouveaux espaces végétalisés seront co-jardinés entre les habitants du quartier et les jardiniers municipaux. Chaque arbre et arbuste fruitier est parrainé par au moins deux riverains ou commerçants, qui veilleront à l'entretien et à la bonne croissance de leur petit protégé. La récolte de fruits sera accessible à tous et même encouragée par l'association « Victoire en transition » ! Des bornes fontaines ont été installées sur les deux sites afin de permettre aux gourmands de rincer leurs fruits sous l'eau avant de les déguster sur place.



La place Robert Picou à près d'un an d'intervalle : avant les travaux d'aménagement, puis une fois prête à accueillir ses arbres fruitiers.



Affiche diffusée dans la Ville pour inviter les citoyens à s'inscrire à la 2^{ème} édition des plantations citoyennes, le 2 février 2022.

TRANSFORMATION DE LA PLACE DU GRAND MARCHÉ,

UNE ŒUVRE COLLECTIVE

Connue des tourangeaux sous le nom de « Place du Monstre » en référence à sa statue emblématique du Vieux Tours, cette place touristique plantée de grands arbres a fait l'objet d'un travail de co-construction avec les habitants et les commerçants. Dans le cadre de la démocratie participative, le cabinet de consultants « Six & see » a assisté la Ville par le biais d'ateliers afin de réaliser un diagnostic partagé du site : ce qu'on garde, ce qu'on ne veut plus, ce qu'on voudrait en plus... Cela a permis d'aborder les différents thèmes de l'espace public et ses usages à partager. Les sept séances de travail ont fait naître des débats animés, des divergences de points de vue mais aussi des consensus et des compromis. Ensemble, nous avons avancé sur plusieurs scénarios jusqu'à n'en retenir plus qu'un seul pour des aménagements réalisés en 2022.

« À noter que les arbres présents ont fait l'objet d'une attention toute particulière en phase projet (réalisation d'un diagnostic racinaire), en phase conception (surfaces perméables au plus près des arbres), ainsi qu'en phase travaux (emploi d'une technique par aspiration le cas échéant et surveillance quotidienne). »



Les travaux de la Place du Grand Marché ont commencé par la « mise au repos » du Monstre.



Inauguration de la nouvelle aire d'ébats canins du Parc de Sainte-Radegonde.

LA 1^{ÈRE} AIRE DE LIBERTÉ CANINE

À l'occasion de la Journée Mondiale des Animaux, le 3 octobre 2021, la municipalité a inauguré la première aire de liberté canine au parc de Sainte-Radegonde : espace dédié aux chiens et leur sociabilité. L'organisation de cet événement a été l'occasion de donner un coup de projecteur sur les actions pédagogiques menées sur l'obligation de tenir les chiens en laisse dans les parcs et jardins pour respecter les autres usagers et les déjections canines, qui nuisent à ceux qui fréquentent les espaces verts et aux jardiniers, en charge de leur entretien. Les participants ont pu également rencontrer des associations et partenaires locaux de défense de la cause animale, d'éducation des chiens et chats pour se renseigner sur leurs actions ou tout simplement poser des questions.



Edition 2022 des plantations citoyennes sur le carrefour Archambault.

LES PLANTATIONS CITOYENNES EN CHIFFRES

La Ville associe les habitants à ses opérations de plantations d'arbres et d'arbustes accompagnés par les jardiniers municipaux et les élus.

- 17/02/2021 : 1^{ère} édition des Plantations Citoyennes
- 02/02/2022 : 2^{ème} édition des Plantations Citoyennes
- 605 participants depuis 2021
- 6200 arbres et arbustes plantés depuis 2021
- 2 cours d'écoles plantées avec les élèves
- 18 sites de plantation à travers la Ville depuis 2021



Edition 2022 des plantations citoyennes à l'école Saint-Exupéry avec l'équipe municipale.



PARENTS ET ENFANTS CONSULTÉS POUR LE RENOUVELLEMENT DES AIRES DE JEUX

Deux aires de jeux sont remplacées chaque année sur les soixante-douze aires de jeux existantes des parcs et jardins publics. Les habitants participent au choix des tranches d'âges et des fonctions ludiques. La concertation menée sur les Rives du Cher avec les assistantes maternelles et les riverains a permis de trouver de la place pour tous : les enfants de 2 à 8 ans peuvent à présent jouer ensemble, tout en ayant une partie de la structure dédiée à leur âge, et les plus grands disposent d'un portique nouvellement installé.



Aire de jeux intégrée dans le jardin Daumier.

De la nature et des jardins pour tous

Grâce à un travail mené en transversalité entre services, chaque opération de travaux est regardée de manière à inclure de la végétalisation lorsque c'est possible. Le fleurissement et le jardinage participatif se déploient dans tous les quartiers.

EXEMPLE DE L'INSTALLATION

D'UN P.A.V.E.

L'implantation de Points d'Apports Volontaires Enterrés des déchets (PAVE) dans une rue permet de faire disparaître les conteneurs individuels particulièrement inesthétiques et source d'encombrement des trottoirs. Cela concentre la collecte en quelques points dans une rue et il est d'usage d'améliorer l'acceptabilité sociale de ces équipements par des aménagements urbains et paysagers de qualité à proximité des PAVE ou sur toute la rue. La rue Richelieu située dans le secteur patrimonial est un axe minéral bordé de stationnement bilatéral. Le projet d'implantation des PAVE prévoit la plantation d'un alignement afin de redonner de la place à la nature dans la ville. L'Architecte des bâtiments de France est associé à cette démarche.

À LA RECHERCHE

DE NOUVEAUX ESPACES VERTS

L'analyse du territoire permet d'identifier des secteurs pauvres en végétation comme certains secteurs de Tours centre ou de Tours nord. Aussi, la ville est à l'affut de la moindre opportunité pour acquérir de nouvelles surfaces d'espaces verts et les offrir à la population en accroissant le patrimoine vert public. Il peut s'agir de dons mais surtout d'un travail pied à pied avec les promoteurs et aménageurs pour augmenter la part dédiée aux espaces verts dans les nouveaux projets ou projets de requalification. L'opération dite GELCO est la transformation d'une zone industrielle en zone de logements. Dès l'avant-projet, des échanges ont eu lieu entre la Ville et le promoteur afin de trouver un équilibre sur le projet entre les règles d'urbanisme et l'économie du projet intégrant le bioclimatisme. La ville des courts chemins implique que les îlots bâtis puissent être traversés par des cheminements et que, selon les situations, des espaces publics végétalisés soient aménagés puis rétrocédés. Pour le projet GELCO, des jardins partagés verront le jour ainsi qu'un jardin public en cœur d'îlot. Cela remplit le double objectif de plus de nature dans la ville dans chaque quartier et d'acceptation sociale des nouvelles constructions pour les riverains dans les pavillons. La Ville a par ailleurs modifié en 2021 son PLU pour augmenter le coefficient de pleine terre en le faisant passer de 15 à 30%.



Carte des rayons de proximité de 300m autour des espaces verts existants.

UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES POINTS DE FLEURISSEMENT

Afin de faire bénéficier à tous les habitants du végétal en Ville, une nouvelle répartition des points de fleurissement a été validée et est en cours de réalisation. Elle a débuté en 2021 et s'étalera sur 3 ans. Cette nouvelle répartition permettra d'apporter de nouveaux points de fleurissement dans les quartiers parfois excentrés du centre-ville qui n'en bénéficiaient pas. 15 nouveaux points de fleurissement saisonnier ont ainsi été créés pour une surface totale de 945 m².



Plantation d'une mosaïque du jardin Botanique.

EXEMPLE D'UNE RÉFECTION

DE TROTTOIR

Lors de la rénovation d'une voirie ou des trottoirs, chaque rue est regardée avec attention pour repérer la pertinence de diminuer la minéralité au profit de zone perméable et de végétal tout en tenant compte des réseaux souterrains. Que ce soit l'implantation d'un arbre signal ou d'un espace plus grand, l'apport de végétation est très apprécié des habitants mais ne fait pas toujours l'unanimité puisque cela diminue souvent la place de la voiture. Le nouvel espace vert de la rue du Rempart apporte sa part de biodiversité dans la ville tout en permettant de réduire la vitesse des véhicules. Une plantation avec les habitants a été spécialement organisée et a eu beaucoup de succès, c'est un pas vers plus de sensibilisation au végétal.



Plantation des arbres de la rue du Rempart (Tours Centre).

A FLEUR DE TROTTOIR, L'OPÉRATION DE VÉGÉTALISATION DES TROTTOIRS

S'ÉTEND DÉSORMAIS AU SECTEUR DU VIEUX TOURS

L'opération A Fleur de Trottoir mise en place sur la ville de Tours dès mars 2016 est depuis son année de lancement un franc succès et la liste d'attente se reconstitue au fur et à mesure des réalisations. Au printemps 2022, nous totalisons 824 participations pour un équivalent de 1 513 fosses représentant 2 670 mètres de long.

Au courant de l'année 2021, suite à de nombreuses demandes de particuliers habitant le secteur sauvegardé et avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France, l'opération A Fleur de Trottoir se déploie désormais dans le secteur patrimonial sauvegardé de Tours jusqu'à l'exclu de l'opération.



Campagne de végétalisation dans le cadre de l'opération « A fleur de Trottoir ».

UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

DE 1300 JARDINS FAMILIAUX

La Ville de Tours est riche d'un patrimoine remarquable de jardins familiaux avec plus de 1 300 parcelles louées à des habitants souhaitant y cultiver des fruits et légumes. La Ville souhaite pérenniser ce patrimoine végétal et bâti en y consacrant chaque année des investissements pour renouveler les équipements structurels. Elle souhaite également que les pratiques de jardinage évoluent vers des pratiques plus écologiques et plus économes en eau. Enfin, il est prévu dans les prochaines années de créer deux sites, l'un à Tours nord et l'autre à Tours sud.

Un poste dédié de coordonnateur des jardins familiaux a été créé en 2021 afin de développer un lien social étroit avec les 14 associations dans le but d'accompagner mais aussi de sensibiliser sur des pratiques culturelles plus respectueuses de l'environnement.

Dans ce cadre, des groupes de travail avec les locataires de parcelles de jardin ont été mis en place pour co-construire avec eux les grands sujets liés aux jardins.

En 2022 a débuté la révision des modalités du concours des jardins familiaux, avec pour objectif de mieux valoriser les pratiques plus écologiques.

Ensuite viendront la révision du règlement intérieur et les actions pédagogiques sur les évolutions des techniques de jardinage 2023.



Le Mail David D'Angers est l'un des 7 sites de jardins gourmands et solidaires.



Collection de menthes présentée au Jardin Botanique.

LA NATURE EN VILLE, VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Le rôle social des espaces verts n'est plus à démontrer au vu de la fréquentation accrue et du besoin de nature exprimée lors du confinement. Les espaces verts servent de lieu de promenade, de rencontre et de socialisation. De nombreuses initiatives associatives sur le territoire génèrent des espaces verts conviviaux.

Le quartier du Sanitas, prioritaire au titre de la politique de la Ville, dispose de 2 jardins potagers de quartier portés par des associations en partenariat avec la ville et la Métropole. Le Planitas est un jardin composé de bacs surélevés dans l'espace public, ouvert à tous, fabriqué par les habitants à partir de palettes. Ce lieu initialement en stabilisé servait de terrain de pétanque. Cette pratique persiste et se mélange aux jardiniers amateurs.

L'association des Paralysés de France et le centre social Leo Lagrange ont pensé et créé « Le jardin de Berthe », intitulé ainsi en hommage à Berthe Morizot, peintre impressionniste. Situé sur le square Berthe Morizot dans le quartier des Fontaines, il fonctionne depuis 2014 et réunit chaque semaine les habitants et personnes handicapées. Une éducatrice spécialisée intervient, avec un ergothérapeute, sur l'animation et la coordination du groupe au jardin en mettant en place différentes actions et animations autour des tâches d'entretien telles que taille, plantation, bricolage, rempotage...

Par ailleurs, la présence de parcs sur les quartiers permet aux habitants de se rencontrer quel que soit leur âge et leur origine. Ces lieux sont également utilisés afin de permettre aux associations et institutions d'aller plus aisément vers les populations dans le cadre par exemple de projets co-construits avec les tourangeaux ou pour porter à leur connaissance des dispositifs qui les concernent.



Proposition d'un « atelier semis » par le collectif des jardins du Sanitas le 30 mars 2022.



Rendre la Ville plus résiliente

Au regard du dérèglement climatique d'ores et déjà à l'œuvre, la Ville souhaite développer les solutions fondées sur la nature en ville pour s'adapter à ce changement et rendre la Ville la plus vivable possible. Cela se concrétise par de nouvelles plantations correctement alimentées en eau, aptes à lutter contre les îlots de chaleur urbains et des actions de protection du patrimoine végétal existant.

L'OPÉRATION RÉCRÉ EN HERBE :

VÉGÉTALISER ET RENDRE PERMÉABLE LES COURS D'ÉCOLE

Afin de protéger les enfants de l'effet « îlot de chaleur », mais aussi de les reconnecter à la nature dans la ville, l'opération « Récré en herbe » vise à désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles. Ludiques et pédagogiques, ces nouvelles cours, co-construites avec les enfants, les enseignants et le personnel d'entretien, permettent à chacun de trouver sa place et aussi de faire classe dehors. Le programme de la mandature permettra de transformer 15 cours d'écoles. La plupart d'entre elles sont aussi utilisées par un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et reçoivent donc des enfants toute l'année. Par exemple, la cour de l'école Buisson-Molière, qui était à 80% minérale, est devenue perméable à 60% avec ses nouveaux revêtements de sols (pavés enherbés, dalles perméables, copeaux etc) et la plantation d'arbres supplémentaires.



Végétalisation de la cour d'école Saint-Exupéry avec la participation des écoliers.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

DES ALIGNEMENTS D'ARBRES DÉPÉRISSANTS

Le réchauffement climatique a des conséquences sur le patrimoine arboré : certaines essences souffrent de la chaleur mais aussi de la sécheresse. Ces arbres plantés au fil du temps n'ont pas toujours eu le même égard qu'aujourd'hui et ont été plantés dans des conditions qui ne permettent pas toujours leur développement et les bienfaits qui en sont attendus (ombrage, fraîcheur, absorption du CO₂, biodiversité, santé...). Une politique de remplacement de ces alignements prévoit chaque année le remplacement d'arbres par de nouvelles essences variées favorables à la biodiversité, ainsi qu'un agrandissement des fosses de plantation. Les services techniques travaillent actuellement pour répondre à un objectif d'installation de revêtements plus perméables autour des plantations, comme sur la Place du Grand Marché.

S'ADAPTER AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN VEGETALISANT

Le GIEC a publié le 28 février 2022 son nouveau rapport intitulé « Impacts, adaptation et vulnérabilité », qui montre que les conséquences du changement climatique sont déjà observables et touchent tous les domaines : agriculture, biodiversité, santé... La France est loin d'être épargnée : Inondations, sécheresse, vagues de chaleur... Les impacts sont déjà visibles en France et seront de plus en plus forts dans les années à venir. Le changement climatique augmentera le risque de sécheresses et d'incendies de forêt, et aura de sévères conséquences négatives sur l'agriculture française. Cela rend les villes très vulnérables aux effets de la crise climatique. Ce dernier rapport du Giec note comme jamais à quel point le climat, la biodiversité et les populations humaines sont interconnectés.

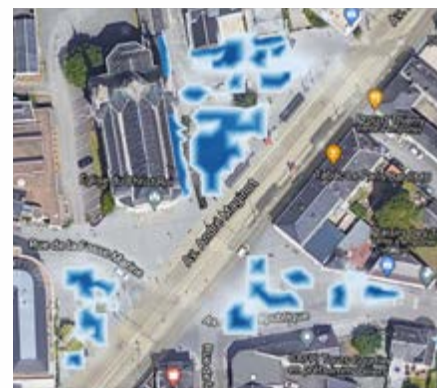
Hoesung Lee, le président du Giec, a commenté la publication de ce nouveau rapport en ces termes : « Les demi-mesures ne sont plus possibles ». Il souligne notamment le potentiel de la nature à limiter les risques climatiques tout en améliorant la qualité de vie sur Terre. La préserver et la consolider peut permettre « de diminuer les risques climatiques » autant que « d'améliorer la vie des gens ».

S'ATTAQUER AUX ÎLOTS DE CHALEURS URBAINS

L'EXEMPLE DE LA PLACE PILORGET

Identifié comme îlot de chaleur urbain par le Schéma Directeur Vert métropolitain, ce secteur a fait l'objet d'une cartographie des températures en état initial et d'une modélisation après le projet de végétalisation. Cette méthode scientifique met en exergue l'effet bénéfique sur la température à proximité d'espaces végétalisés.

Modélisation de l'impact de la végétation future sur la diminution des températures ambiantes par rapport à l'état existant.



UNE OPÉRATION DE VÉGÉTALISATION

DANS UN SECTEUR EXTRÊMEMENT MINÉRALISÉ :

LES HAUTS DE LA RUE NATIONALE

Les hypercentres sont souvent peu plantés. Il y a encore peu, la rue Nationale, axe principal du centre-ville, n'échappait pas à ce principe de minéralité dans un secteur patrimonial et occupé par des réseaux souterrains. Une partie de cette rue vient d'être plantée dans la partie élargie au Nord et devant les nouveaux hôtels en front de Loire. Cette plantation a été rendue possible grâce au travail de collaboration réalisé avec l'ABF et les élus, qui a débouché sur un équilibre entre la lecture du patrimoine architectural et la nécessaire présence de la nature dans une ville résiliente. Ces 19 chênes formeront un espace ombragé dans les années à venir. Il s'agit d'une grande avancée de la transformation du secteur patrimonial vers plus de résilience.



Plantation d'un alignement de chênes d'Italie sur un espace auparavant très minéralisé.

LA RÉFLEXION AUTOUR DU CHOIX DES ESSENCES

EN PHASE DE CONCEPTION DES NOUVEAUX PROJETS

Dès la phase projet, nous nous posons les questions suivantes pour nous guider dans le choix de la gamme végétale :

- Conditionnement et dimensionnement des végétaux : des végétaux plus petits et en racines nues pour favoriser la reprise et user judicieusement de la ressource en d'eau
- Résistance face à l'élévation des températures et les sécheresses plus prégnantes
- Recours autant que possible (mais pas toujours pour ne pas réduire la diversité) aux essences indigènes favorables à la biodiversité
- Adaptation aux contraintes des différents milieux (nature de sol, espaces minéralisés)
- Adaptation de la taille des fosses avec des dimensionnements privilégiés pour avoir un volume de 10m³ minimum. Emploi de mélange terre-pierre systématique sur des espaces appelés à recevoir une couche de revêtement minéral (tissus urbain) pour maintenir un volume utile de 10m³
- Amélioration des sols en place pour augmenter la capacité de rétention en eau des sols
- Prise en compte des usages et de l'espace disponible à terme (proximité des bâtiments, proximité de la voirie ...)

COMMANDER PLUS TÔT ET MIEUX CONTRÔLER

Concernant les commandes, les livraisons, les réceptions (contrôle qualité) jusqu'à la plantation, des formations spécifiques auprès des agents concernés sont mises en place pour développer le marquage en pépinière et le contrôle à l'arrivée des livraisons. En parallèle, le calendrier de commandes et de livraisons a été revu pour avancer l'ensemble des étapes, de la commande jusqu'à la plantation.

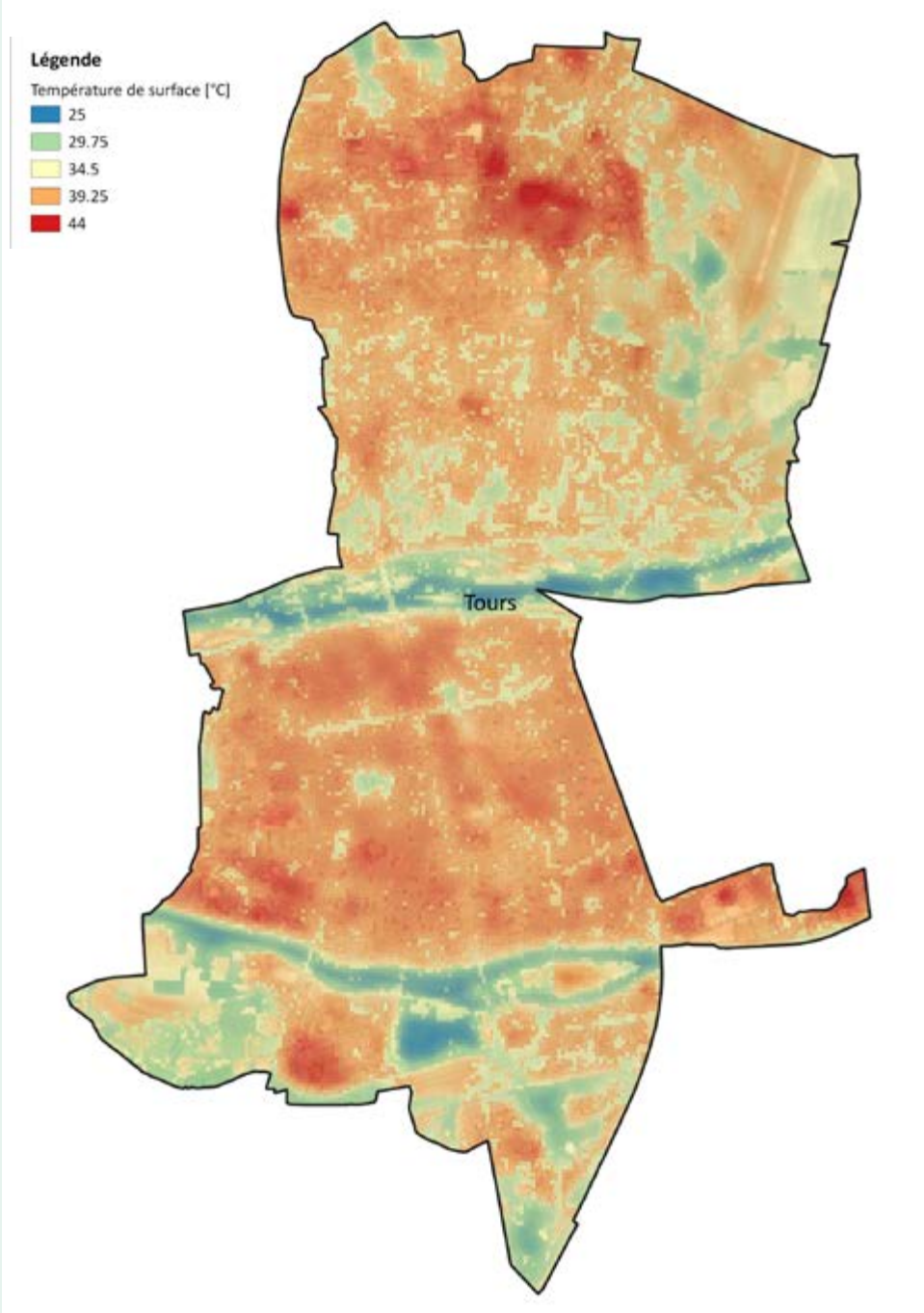
Enfin pour le futur marché, une attention particulière a été portée aux distances d'acheminement et à leur empreinte carbone. Désormais, plus aucuns végétaux ne seront achetés auprès des pépinières belges ou hollandaises.

LA VILLE ET LA MÉTROPOLE SE DOTENT D'UN SCHÉMA DIRECTEUR VERT

Dans la continuité des études menées par l'ATU, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, sur l'analyse du gradient de naturalité et sur la base d'une étude ayant permis caractériser les îlots de chaleur urbains, le Schéma Directeur Vert est en cours de finalisation.

Ce schéma, principalement centré sur les espaces publics et sur certains lieux à enjeux tels que les cours d'école, les cimetières et les jardins familiaux, est constitué d'un guide de conception des travaux de végétalisation, véritable outil à destination des différents services espaces verts de la Métropole. Il constitue également un outil de sensibilisation sur les enjeux liés à la Nature en Ville et à la végétalisation des espaces urbains à destination des élus, architectes et grand public. Il identifie également 11 secteurs à enjeux en terme de végétalisation et de biodiversité à l'échelle de la Métropole en identifiant les orientations en matière d'aménagement et de végétalisation. Enfin, il se penche de manière concrète sur quelques opérations tests de végétalisation dont la première a été réalisée sur la place Pilorget à Tours.

Mise en évidence des îlots de chaleur urbains un jour de canicule (4 juillet 2019).



AUGMENTER

LA CANOPÉE DE LA VILLE

Planter mieux, certes, mais planter plus aussi. En 2021, 10 284 arbres et arbustes (1 873 arbres et 8 411 arbustes) ont été plantés dans tous les quartiers de la Ville.



PROTÉGER LES ARBRES

Rendre la ville plus résiliente, c'est aussi protéger le patrimoine arboré existant en sensibilisant les différents acteurs, publics ou privés et en menant des actions répressives en utilisant le barème d'aménité VIE développé par Plante & Cité, COPALME et le CAUE77. Une démarche est en cours tant côté Ville de Tours que Métropole pour adopter par délibération ce barème. Mais d'ores et déjà il est utilisé pour sensibiliser les maîtres d'ouvrage pour trouver toute solution évitant les abattages ou, lorsque ce n'est pas possible, de financer des opérations de végétalisation en compensation pour une somme équivalente au barème d'aménité. La protection du patrimoine arboré passe également par un renforcement du niveau de protection des arbres remarquables inscrits au niveau du PLU. La Ville a révisé récemment son PLU pour intégrer la protection de X nouveaux arbres jugés remarquables.

Enfin, plusieurs actions de sensibilisation sont menées de manière transversale : deux journées de sensibilisation à destination des concessionnaires et différents maîtres d'ouvrages publics de la Ville et de la Métropole le 27 janvier 2021 et le 21 mars 2022, une journée co-organisée avec la Ville d'Amboise et HORTIS sur les stratégies communales de plantations d'arbres le 17 juin 2021 à laquelle les élus avaient été conviés.

UNE GESTION FINE

DU PATRIMOINE ARBORÉ

La gestion du patrimoine arboré est axée sur la surveillance sanitaire et sécuritaire. Elle consiste en une surveillance générale au quotidien par les jardiniers et un suivi par l'équipe patrimoine arboré en charge de réaliser les tailles et abattages nécessaires.

Les expertises des arbres sont faites en interne mais également confiées à un prestataire extérieur. Une traçabilité de toutes des interventions mais aussi de l'état du patrimoine en est cours d'informatisation avec l'utilisation du logiciel ARistée. Cet outil permet de géolocaliser un arbre et d'avoir une fiche détaillée de suivi, mais aussi la production de cartographie sur fond de vues aériennes.



Sensibiliser et animer

Dans le cadre du Plan Nature en Ville, la municipalité organise plusieurs manifestations sur le thème de la biodiversité et de sa préservation, afin de créer des moments d'échanges et de sensibilisation avec les habitants et ainsi leur faire comprendre les enjeux de la transition écologique dans leur ville.

LES HABITANTS, ACTEURS DU CHANGEMENT

Certaines manifestations ont pour but d'agir avec les habitants dans la ville en les faisant participer :

- Aux plantations des arbres et arbustes dans toute la ville avec les « Plantations Citoyennes »
- À l'Inventaire de Biodiversité Communal (IBC) réalisé avec la SEPANT et la LPO par l'intermédiaire des « Inventaires Participatifs » où 7 ateliers ont été proposés au public, au mois de juin et août, sur l'espace naturel péri-urbain du Petit Cher (Tours Sud) et au Parc de la Cousinerie (Tours Nord), pour apprendre à connaître et reconnaître : les plantes, les insectes (avec un atelier particulier sur les papillons) et les oiseaux présents sur le territoire communal.
- A la culture des comestibles en ville, avec une action « Potager et Biodiversité, tout un savoir », menée au Jardin du Musée des Beaux-Arts, le samedi 5 juin 2021. Cette action s'inscrit dans le cadre de « Rendez-vous aux Jardins » de 2021 sur le thème « transmission des savoirs », manifestation nationale organisée par le Ministère de la Culture. Le public a eu accès durant cette journée aux conseils et savoirs des jardiniers du site pour la culture des légumes et plantes aromatiques grâce à des méthodes écologiques.



A la découverte des papillons au Parc de la Cousinerie dans le cadre de l'IBC.



Stands de présentation de la DPVB en lien avec la LPO pour Rendez-vous au Jardin au Jardin du Musée des Beaux-Arts sur le thème « Potager et Biodiversité, tout un savoir ! ».

UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE, ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Chaque année, plusieurs manifestations ont pour intention d'offrir aux habitants les moyens de s'informer sur les actions locales, nationales et internationales en matière d'écologie par la médiation scientifique mais aussi l'éveil des sens et des émotions avec une approche artistique ou culturelle. C'est le cas de la « Faites de la Biodiversité » qui a eu lieu les samedi 1er et dimanche 2 juillet 2021 avec pour thème « Comestibles et solidaires » dans la forêt du Bois des Hâtes. Cet évènement a offert une vingtaine d'actions présentées par 17 exposants, 14 visites patrimoniales et naturalistes, une échappée en forêt au crépuscule pour écouter la nature en forêt à la tombée de la nuit, 2 expositions naturalistes et artistiques et 13 concerts ou spectacles organisés sur 2 jours. Cette manifestation connaîtra une seconde édition les samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022 avec pour thème les insectes au Parc de Ste Radegonde (Tours Nord - Bords de la Loire). La « Journée Verte », du samedi 9 octobre à la Ferme de la Milletière (Tours Nord), a permis au public de trouver des activités autour du thème « Ma nature à découvrir et à préserver » grâce à 3 conférences, 16 exposants et 2 visites-animations.



Installation à vocation décorative et pédagogique sur le site de la « Faites de la Biodiversité ».



Animation proposée par une association partenaire à l'occasion de la « Journée verte ».

INFORMER

POUR MIEUX SENSIBILISER

La ville participe également à d'autres manifestations organisées par des tiers afin de présenter ses actions en lien avec le thème de ces événements. Nous sommes présents tous les ans sur le marché de producteurs locaux et solidaires « Convergences Bio » qui a lieu le dimanche des Journées Européennes du Patrimoine en plein centre-ville (sur la Place Anatole France et sur le site de la Guinguette de Tours : les bords de la Loire). Afin de promouvoir son patrimoine végétal, notamment arboré, la ville a eu la volonté de proposer la candidature de l'Arbre aux 40 écus (Ginkgo biloba) du Jardin Botanique de la Ville et de l'Université de Tours pour participer au concours de l'Arbre de l'Année pour l'année 2020. Ce concours a été cofondé par le magazine Terre Sauvage et l'Office National des Forêts. Notre arbre a obtenu le prix du « coup de cœur » du jury. La Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité fait connaître également son patrimoine forestier, en proposant tous les mois : les dimanches, des visites guidées du Parc Forestier de Larçay-Les Hâtes par l'équipe des forestiers du site : les « Echappées en forêt ». Le Jardin Botanique est un des lieux privilégiés de médiation scientifique autour du végétal dans la ville, il a été l'endroit d'implantation d'une grande exposition « La vigne, portrait d'une jolie liane » dans la Serre Jeanne Barret (du 5 juin au 10 octobre 2021). Cette exposition, réalisée par Touraine Terre d'Histoire et mise en scène par la DPVB, a proposé de replacer le végétal au centre du discours car la vigne est souvent commentée sous un jour culturel (prétexte à évoquer le travail de l'homme et le goût du vin).



Accueil par les forestiers de groupes toute de l'année (dimanches et jours fériés) pour une immersion au cœur du Parc Forestier de Larçay - Les Hâtes pour les « Echappées en forêt ».

DES DÉCORS NATURELS

AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

L'équipe des décorateurs (4 agents) intervient au quotidien pour assurer mises en scènes et décorations dans les différents bâtiments municipaux et de plus en plus directement sur le domaine public au plus près des citoyens, par la création de décors monumentaux et scénographies paysagères en adéquations avec les thématiques des événements portés par la ville. En plus des actions destinées aux habitants et au public local, la ville de Tours est également tournée vers le tourisme. La ville de Tours est Cité internationale de la gastronomie. La villa Rabelais dotée d'un jardin et d'une bibliothèque gourmande organise des événements culinaires à la découverte du patrimoine gastronomique de la Touraine. Le CCCOD attire les touristes du monde entier du fait de la collection exceptionnelle d'œuvres contemporaines abritée dans un musée à l'architecture remarquable



Animation autour des plantes à goût sur le stand de la DPVB durant le marché de Convergences Bio.



Photographies de candidature au concours de l'Arbre de l'Année 2020 pour l'Arbre aux 40 écus (Ginkgo biloba) du Jardin Botanique de la ville et de l'université de Tours en présence de Betsabée Haas, Adjointe à la nature et à la biodiversité en ville.



« Le Jardin Botanique aux couleurs du Japon » est un évènement annuel très apprécié des Tourangeaux.



Scénographie végétale réalisée à l'occasion du passage du Tour de France.

SENSIBILISER AUSSI PAR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La condition animale étant également une des préoccupations de la municipalité, il a donc été décidé dès 2020 de changer la dénomination d'un jardin en hommage à l'éléphant Fritz, figure emblématique de la Ville de Tours puisqu'il est présenté empaillé au Musée des Beaux-Arts de Tours. En effet, ce pachyderme a été abattu le 11/06/1912 à l'endroit de l'actuel jardin. Depuis cette action en 2020, la municipalité a instauré un moment fort dans l'année pour mettre en avant la cause animale, le dimanche précédent la « Journée Mondiale des Animaux » du 4 octobre. La prochaine édition aura lieu le dimanche 2 octobre 2022 au Lac de la Bergeonnerie sur le thème des oiseaux.



Faire la transition écologique des pratiques

La Ville a depuis une dizaine année mis en place le zéro phyto pour l'entretien de ses espaces verts, avec un temps d'avance sur la réglementation. Elle a développé la gestion adaptée de ses espaces selon leur environnement et leurs usages et vise désormais la mise en œuvre de la gestion écologique, tout en intégrant la dimension paysagère.

DE NOUVELLES PRATIQUES RESPECTUEUSES

DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES

Depuis 2011, chaque espace vert de la Ville est classé selon un code d'entretien qui permet une adéquation entre l'entretien et les moyens mis en œuvre pour sa gestion, l'usage du site et le parti pris paysager attendu. Cette classification a favorisé l'émergence des pratiques écologiques et notamment celle du « zéro phyto » quelques années avant la Loi Labbé, y compris dans les cimetières. Le long des voiries, des seuils de tolérance aux adventices avaient été créés en accord avec le Service de la propreté urbaine afin de minimiser le temps de désherbage et permettre à la flore locale d'être plus présente en ville. En outre, l'opération « A fleur de trottoir » a permis d'habituer les habitants à la présence de plantes et de faire évoluer leur perception du végétal sur le trottoir, y compris spontané, dans un paysage urbain souvent aseptisé. Plusieurs axes d'évolution sont désormais mis en place visant à s'adapter aux évolutions climatiques et aux enjeux de préservation de la biodiversité en passant concrètement d'une gestion différenciée à une gestion écologique du patrimoine végétal :

La préservation de la ressource en eau, qui se concrétise par

- La rationalisation de l'eau avec l'abandon d'arrosage de certaines zones
- L'emploi systématique de paillages pour limiter l'évapotranspiration et limiter le désherbage manuel ultérieur
- L'implantation de sondes tensiométriques sur des alignements majeurs permettant d'ajuster le besoin en eau
- L'amélioration des sols en place pour augmenter la capacité de rétention en eau des sols (amendements organiques)

L'augmentation des surfaces de fauche ou de tonte différenciée, en

- Créant du paysage et donnant du mouvement
- Favorisant la biodiversité et préservant ou créant des corridors écologiques

L'adaptation de la gamme estivale moins gourmande en eau.

Le travail sur la conception de massifs floraux saisonniers intégrant des arbustes pérennes.

La formation du personnel sur :

- Les plantations d'arbres et les bonnes pratiques
- Le fleurissement : pratiques d'entretien favorables à la biodiversité
- L'emploi de nouveaux matériels et les nouvelles pratiques d'entretien (zones de fauches, tonte différenciée, taille des arbustes)
- La mobilité du personnel pour améliorer leurs connaissances en intervenant sur des espaces de nature différente (bien intégrer tous les volets de la gestion écologique) et gagner en savoir-faire

FAVORISER LES MARES

Portée par l'initiative « Mares de Touraine » financée par le Département d'Indre et Loire, la Ville de Tours restaure ou crée de nouvelles mares, si importantes pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ainsi, la mare temporaire présente sur le site du parc de la Cousinerie a été réaménagée en 2021 avec, en bordure la taille d'arbres en têtards permettant de créer de nouvelles niches écologiques et à la lumière de pénétrer à nouveau le milieu. Un curage de 50% de la surface a été effectué (l'autre moitié sera réalisée en 2022 afin de ne pas trop perturber l'écosystème) ainsi qu'un aplanissement du bord de la mare pour favoriser l'apparition de nouvelles espèces. Enfin des hibernaculums ont été installés à proximité pour favoriser la présence des amphibiens. D'autres projets de réhabilitations ou de créations de mares sont prévus sur ce site du parc de la Cousinerie qui comporte une vaste et riche zone humide.



Photo après travaux de restauration de la mare de la Cousinerie.

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES PROJETS

L'entretien des espaces verts doit, non seulement garantir un esthétisme paysager et des espaces à vivre pour les habitants, mais aussi des lieux de vie pour la biodiversité dont l'Homme fait partie. Aussi, la DPVB a lancé de nombreux projets afin de rendre ses parcs et ses jardins les plus accueillants possibles pour la faune et la flore indigènes :

- Un Inventaire de Biodiversité Communale a permis de connaître le patrimoine vivant présent sur le territoire de Tours mais également fournit des indications sur les aménagements à prévoir pour favoriser la biodiversité.
- Une étude interne concernant les espaces en gestion extensive a permis de classer les zones de fauche suivant leur intérêt écologique et d'adopter les moyens humains et matériels nécessaires à l'entretien de chacune d'entre elles. De plus, un travail sur les formes et contours de ces prairies de fauche permet désormais de faire coïncider espace naturel et esthétisme paysager.
- À côté du fleurissement « classique », des prairies fleuries sont semées à différents endroits de la Ville avec comme objectif d'apporter de la couleur et du mouvement tout en étant utile à la faune locale. Ainsi, les mélanges sont composés d'espèces indigènes et adaptées aux besoins des insectes.
- Un botaniste/naturaliste a rejoint l'effectif de la DPVB afin notamment de continuer à inventorier la faune et la flore présentes et appuyer les projets d'aménagements ou de changements de pratiques.
- Le Plan d'aménagement du massif forestier de Preuilly vise à la préservation des milieux remarquables présents et à restaurer la fonction écologique du site afin de préserver la biodiversité. Ainsi, un îlot de vieillissement a été mis en place tout comme un îlot de sénescence afin de laisser la nature s'exprimer totalement. Les zones humides associées aux points d'eau et les landes sèches sont préservées pour que la gestion de la forêt soit en adéquation avec les attentes du Parc Naturel de la Brenne (qui jouxte le boisement) et ceux de la ZNIEFF de type 1 qui représente 7% du massif forestier.



Orchis pyramidalis dans le quartier des 2 lions (Tours Sud).

GÉRER L'EAU DE MANIÈRE EFFICIENTE

S'adapter au dérèglement climatique, c'est aussi s'adapter aux restrictions d'eau qui deviennent de plus en plus fréquentes en saison estivale. Cette adaptation passe aussi par une gestion particulière de l'arrosage dont voici les grandes orientations :

USAGE de l'espace vert	CODE ENTRETIEN	FLEURISSEMENT	ENVIRONNEMENT	ARROSAGE
Piétons	Jardins horticoles et de quartier	Avec vivaces	Cadre horticole ou lieu de vie	Intégré
Voitures/piétons	Espaces d'accompagnement	Avec arbustes à floraison	Isolé mais fréquenté	Bouche d'arrosage
Voitures et délaissés	Espaces naturels et champêtres	Sans fleurissement	Site déconnecté ou de passage	Sans arrosage

Ainsi, il a été décidé que sur 471 sites, il n'y aurait plus d'arrosage complémentaire à la pluviométrie naturelle.

Par ailleurs, depuis 2017 dans les jardins familiaux, 450 récupérateurs d'eau ont été installés et deux disjoncteurs d'eau ont été posés en tête de réseau d'alimentation en eau potable afin de contrôler les périodes d'utilisation de la ressource en eau (soit 595 jardins concernés sur les sites de la Bergeonnerie et de Pont aux oies.) Deux nouveaux disjoncteurs sont prévus en 2022 sur les sites des Manchèses et de Mayer.

LE RECYCLAGE DES LIGNEUX, UNE PRATIQUE PRIVILÉGIÉE

Grâce à 6 broyeurs (diamètre de travail de 9 cm à 18 cm) les déchets ligneux issus de grosses tailles de recépage sont broyés sur place dans les espaces extensifs pour limiter l'évacuation des déchets verts. Le broyat est recyclé en paillage sur des espaces verts plus urbains proches. Les grumes plus volumineuses (18 cm à 80 cm de diamètre) sont emmenées sur une plateforme située au bois des Hâtes, représentant un volume d'environ 800m³ par an. Une prestation avec une location d'un gros broyeur permet de broyer tout ce volume en copeaux de bois, là encore valorisés sous forme de paillage dans les massifs de la Ville.

L'INDISPENSABLE PROTECTION DES POLLINISATEURS

Comme l'ensemble des pollinisateurs, les abeilles sont gravement menacées. Deux raisons principales à ce déclin des pollinisateurs en règle générale : l'une directe vient de l'utilisation intensive des pesticides et l'autre plus indirectement de l'appauvrissement des ressources mellifères. Sans oublier, l'invasion du frelon asiatique, dont elle est l'une des proies préférées.

Sur la base d'une analyse préalable confirmant que l'installation de nouvelles ruches d'abeilles domestiques ne ferait pas concurrence aux abeilles sauvages, la Ville a permis à 2 apiculteurs de s'installer sur le domaine de Marmoutier en 2020. Elle réalise par ailleurs son propre miel avec ses ruches installées à proximité des serres de production florale.

Par ailleurs, une collaboration entre l'IRBI et la DPVB est en cours de réalisation afin d'étudier la présence d'espèces d'abeilles sauvages sur le territoire de Tours et notamment la population importante installée sur le talus de la rue de Constantine. Plus largement, cet inventaire doit permettre de recenser les espèces installées en ville et la façon dont elles s'adaptent aux nouvelles contraintes liées à l'urbanisation et au réchauffement climatique. Des préconisations d'aménagements seront proposées afin de favoriser les populations d'abeilles sauvages qui, si elles ne produisent pas de miel, pourraient rapidement devenir les principaux pollinisateurs, indispensables à la reproduction des végétaux.

LIBÉRATION DES ARBRES

TAILLÉS EN RIDEAU

La taille des arbres en rideau traditionnellement utilisée pour mettre en valeur le patrimoine architectural est pratiquée à Tours. Dans le cadre de la politique de la nature en ville, une évolution est souhaitée et 4 sites ont été choisis pour revenir à un port libre. Ces alignements de tilleuls sont assez jeunes pour accepter la transformation et pourront ainsi offrir rapidement les bienfaits attendus des arbres dans le contexte du réchauffement climatique : ombrage, plus de biodiversité, fraîcheur etc...

DES ARBRES TOTEMS

ET DES ÎLOTS DE SÉNESCENCE

Lorsqu'un arbre doit être abattu, pour des raisons de sécurité car devenu dangereux parce qu'il est malade, en fin de vie ou a été maltraité, se pose la question de le dessoucher et de le remplacer ou bien de le convertir en arbre totem afin qu'il puisse continuer à jouer son rôle d'accueil de biodiversité.

Dans quelques lieux choisis précautionneusement, des îlots de sénescence ont été créés et préservés de la fréquentation humaine. C'est le cas d'un espace dédié dans le bois de Montjoyeux. Cet îlot de sénescence évolue naturellement sans aucune intervention humaine si ce n'est le suivi et l'observation.

UN TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ

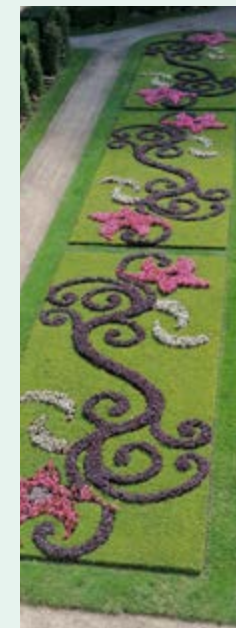
AVEC LA DÉMARCHE « TEN »

Le 09 mars 2021, la Ville de Tours a été reconnue Territoire Engagé pour la Nature (TEN), dispositif piloté par l'Office National pour la Biodiversité avec comme but notamment d'aider les collectivités à protéger la nature présente sur leur territoire grâce à des projets efficaces. Pour cela, l'accent est mis sur le travail en transversalité des différents Services afin que les aménagements décidés soient les plus exhaustifs possibles afin de mieux protéger les écosystèmes. Ainsi, à Tours, un groupe de travail TEN a été mis en place afin de faciliter les échanges interservices et la mise en place de projets permettant la collaboration accrue des Services concernés.



UN PROTOCOLE POUR LUTTER CONTRE L'OXALIS

Les deux mosaïques du Musée des Beaux-Arts ont subi « l'invasion » de l'oxalis qui, année après année, menaçait l'esthétisme des formes géométriques et nécessitait de lourdes interventions de désherbage. En 2021, un protocole a été mis en place par la DPVB afin de limiter (à défaut d'éradiquer) la présence de l'oxalis par des principes cultureaux écologiques. Ainsi, après une analyse de sol ayant comme but de mieux rationaliser l'apport d'engrais, un désherbage minutieux, manuel et à la grelinette a été effectué. Après une période de faux semis et une surveillance des « repousses », différents engrais verts ont été semés afin d'occuper l'espace et restructurer le sol. Chaque année un travail de désherbage précoce permet ainsi de contenir l'oxalis et redonner aux mosaïques toute leur beauté.



La mosaiculture du jardin du Musée des Beaux-Arts.



Infographie donnant à voir au public les différentes étapes du protocole de lutte contre l'oxalis au jardin du Musée des Beaux-Arts.

La qualité de l'espace public

L'espace public est un lieu de vie, de transit, de pause, d'animation... sa qualité fonctionnelle et esthétique participe au cadre de vie des habitants. Un regard attentif est donc porté sur chaque aménagement, que ce soit en terme d'usage (accessibilité, partage de l'espace entre les différents modes, vie commerçante, éclairage public...) ou de qualité esthétique (choix des matériaux, du mobilier urbain, ...).

PRIVILÉGIER

LES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

La co-construction a été renforcée afin d'élaborer avec l'ensemble des usagers (habitants, commerçants, étudiants...), des associations (PMR, malvoyants, cyclistes...), associés aux institutionnels (ABF), des projets en adéquation avec les attentes de chacun.

Tours Métropole et la ville de Tours étudient une hiérarchisation des axes de circulation ainsi qu'un plan de circulation, permettant de renvoyer les circulations de transit sur des axes dédiés. Les cœurs de quartier seront réservés à la desserte locale, tout en restant aisément traversables par les usagers des mobilités actives. La qualité de vie des habitants s'en trouvera favorisée par un apaisement généralisé, ainsi que par la diminution de la pollution atmosphérique et sonore. La politique de stationnement de surface et en ouvrage est en cours de redéfinition, que ce soit en terme de zonage ou de tarification. L'objectif est de rabattre vers les parkings en ouvrage un maximum d'automobilistes, permettant de libérer en surface des espaces pouvant être récupérés pour d'autres usages.

Par anticipation d'aménagements définitifs, des réalisations transitoires sont mises en œuvre permettant de tester les cheminements cyclables (rue E. Vaillant, rue de Buffon...) ou des espaces à piétonner (Place du Grand Marché).

En amont des aménagements, l'intégralité des concessionnaires de réseaux est interrogée afin qu'ils programment les travaux de renouvellement nécessaires. La Métropole intègre également un programme de dissimulation des réseaux aériens, dont elle est maître d'ouvrage sur le secteur de Tours (environ 600 m de dissimulation / an), comme par exemple rue Losserand (dernière tranche de dissimulation en 2022 avant une rénovation avec usage de pierres naturelles).



Schéma de mobilité active en Centre-Ville avec l'exemple du Pont Wilson au-dessus la Loire.

UNE ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE

L'accès des parcs et jardins municipaux à tous est une préoccupation majeure. Pour la Ville, il s'agit de proposer un plan d'actions qui prend en compte non seulement l'accessibilité PMR mais aussi les autres handicaps. Des diagnostics accessibilité ont été réalisés en 2020 sur les 26 principaux parcs et jardins et dans les 4 cimetières de la Ville par un organisme indépendant de contrôle. Ces diagnostics ont mis en évidence les marges de progrès en termes de circulation, de besoins en équipements complémentaires ou encore en sanitaires. Afin de compléter cette démarche réglementaire, l'accueil d'un stagiaire sur la thématique « santé et espaces verts » a impulsé l'élaboration d'une grille d'auto-diagnostic et des parcours d'évaluation pour 7 parcs de la Ville. Ces prescriptions sont ensuite prises en compte lors de travaux d'aménagements paysagers : une boucle de promenade complète a ainsi été créée dans le jardin Bouzignac.



Rencontre avec les habitants pour les informer des travaux en cours de réalisation dans le Jardin Bouzignac.



L'accessibilité du Jardin Bouzignac a été évaluée sur un parcours défini (en rouge sur la carte) avec l'aide d'une grille d'auto-diagnostic.

INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT

La ville de Tours développe une forte politique de modes actifs. Un schéma cyclable à l'échelle de la Métropole est en cours de déploiement. Première action emblématique : le pont Wilson menant au centre-ville est désormais entièrement réservé au TRAM, Bus, vélos et piétons. Par ailleurs, des tests grandeur nature sont faits dans certaines rues avec la mise en place d'aménagements provisoires comme sur la rue Buffon ou le stationnement a été supprimé au profit du vélo.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

EN MUTATION

Un important programme de rénovation de l'éclairage public est également engagé afin de remplacer les sources énergivores, peu efficaces par une technologie LED permettant, outre des économies d'énergie, de mieux éclairer (en ciblant les voies circulées et limitant fortement les flux vers les bâtiments, espaces verts ou le ciel) en accentuant la sensation de sécurité par un éclairage homogène. La Ville mène également une étude de trame noire sur le secteur de Tours, en réfléchissant à l'extinction de certains secteurs en cœur de nuit, ou en utilisant des technologies spécifiques favorisant la biodiversité (par exemple des luminaires bichromatiques qui, sur certaines plages horaires, diffusent une lumière dont la longueur d'onde n'effraie pas les chiroptères).

La ville gère également l'instruction des demandes d'installation d'enseignes, à l'aide d'un règlement local de publicité, avec pour objectif de limiter les surfaces et d'améliorer leur intégration. Un nouveau RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunale) rentrera en vigueur mi 2022 : il permettra de réduire le nombre de panneaux publicitaires installés (interdiction de panneaux muraux dans une majorité des quartiers de Tours, limitation à 8 m² des surfaces publicitaires...).

LA PROPRETÉ URBAINE

UNE ATTENTION

TOUTE PARTICULIÈRE

Grâce à un service commun entre les 2 villes de Tours et de Joué-lès-Tours, créé en 2013 à l'occasion de la création de la 1ère ligne de tramway pour une meilleure homogénéité de traitement tout le long de la ligne, la propreté urbaine de la Ville œuvre au quotidien dans tous les quartiers dès 5h du matin et tous les jours de la semaine pour la garder propre. Les affichages sauvages sont régulièrement retirés, de même que les graffitis et tags sur le mobilier urbain, les bâtiments et les façades grâce à un véhicule spécialisé utilisant la technique de l'hydrogommage, évitant le recours aux produits chimiques.

Le travail de transversalité mené par les différentes équipes de régie de la Ville (patrimoine végétal et biodiversité, circulation-voirie, éclairage public, bâtiments...) est gage de qualité de l'espace public.

L'analyse par espace

Tout nouvel espace végétalisé et les espaces existants sont créés ou gérés après une analyse fine du contexte dans lequel ils se situent et des bienfaits que l'on souhaite apporter. L'analyse est réalisée au cas par cas mais aussi dans une approche globale à l'échelle de la Ville, garantie d'une homogénéité et d'une cohérence d'ensemble.

ENTRÉE DE COMMUNE :

LE ROND-POINT

TONNELLÉ

Le rond-point Tonnellé est une entrée ouest de la ville menant au CHU et à la Faculté de médecine. Fortement fréquenté au quotidien, il était planté d'une dizaine de bouleaux de belle taille au feuillage léger, qui n'ont pas résistés aux températures estivales caniculaires. Cette entrée de ville forme désormais un jeune boisement d'une cinquantaine de chênes d'Italie, tout en créant un corridor écologique depuis le Cher.

JARDINS À VOCATION SOCIALE ET PÉDAGOGIQUE : LES JARDINS GOURMANDS ET SOLIDAIRES

Le projet « Jardins gourmands et solidaires » a vu le jour en 2021 avec la création de 7 jardins répartis équitablement sur l'ensemble du territoire de la Ville avec une finalité double : sociale et pédagogique. D'une part ces jardins potagers visent à produire des légumes qui sont ensuite redistribués aux plus démunis, et d'autre part ces jardins ont vocation à servir de support à des actions pédagogiques et de sensibilisation menés par des associations. Les récoltes étalées de juin à octobre ont permis de récolter plus de 300 cagettes de légumes variés (courgettes, concombres, tomates...) redistribués aux habitants, étudiants, enfants d'accueil de loisirs, personnes les plus précaires (secours Populaire, banque alimentaire...) et cuisinés par des associations d'aide aux plus démunis.



Le Jardin Gourmand et Solidaire du CCCOD (Tours Centre) à l'heure de la récolte.

PARCS ET JARDINS :

LE JARDIN DES PRÉBENDES D'OÉ

Le jardin remarquable des Prébendes d'Oé est également classé monument historique. C'est une chance de bénéficier d'un jardin planté depuis 150 ans : ombrage, arbres majestueux, ambiance jardinée des frères Bühler... Aussi, afin de préserver ce patrimoine et le transmettre aux générations futures, nous avons mis en place un plan de gestion. Il s'agit d'un document rédigé par une équipe multidisciplinaire prenant en compte tous les aspects paysagers du jardin mais aussi son patrimoine bâti. La strate arborée guide le choix des restaurations. En effet, tous les arbres ont été plantés en même temps et sont arrivés à maturité. La perte de la cédraie, pour des raisons de déficit d'ancrage, a été très marquante pour les habitants. En plus des réunions publiques, une exposition permanente a été installée et est complétée chaque année par l'explication des travaux d'abattage et de replantation.



Le jardin des Prébendes, site classé labellisé jardin remarquable.

CENTRE DE LA COMMUNE : L'AVENUE DE GRAMMONT

L'avenue de Grammont forme le squelette Nord-Sud de la ville, lien entre le Cher et la Loire. Bordé de platanes majestueux, cette avenue accueille des résidences mais aussi une partie marchande à l'approche du centre-ville. C'est sur ce tronçon qu'une redynamisation commerciale a été menée en aménageant l'espace public. La contre-allée bitumée, qui desservait les stationnements, a laissé place à un espace pavé de calcaire blanc pour les piétons, les vélos et les terrasses. Une révolution qu'il a fallu accompagner par le biais d'une co-construction avec les riverains et qui traduit une réelle volonté de redonner la place aux modes de mobilité actifs. La plantation du pied des platanes par une gamme d'arbustes précieux et colorés, tels que des camélias ou des nandinas, apporte une atmosphère jardinée tout en contribuant à plus de biodiversité. Challenge réussi, tant au niveau technique (méthode de terrassement par aspiration pour préserver les racines des arbres) que sur l'aspect commercial (cet aménagement a permis de faire revenir des clients).

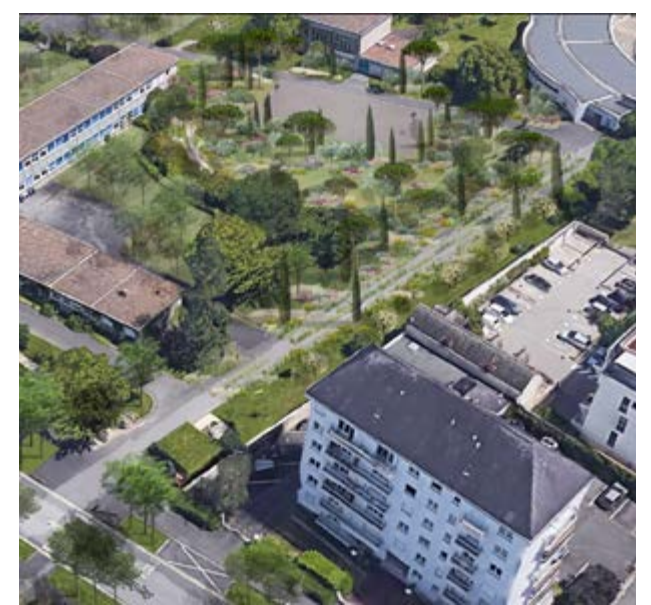
QUARTIER D'HABITATION :

LE FUTUR JARDIN SAINT-EXUPÉRY

Cet espace accueille encore des terrains de baskets en enrobés, dont l'utilisation reste limitée à l'école. Il s'agit d'un îlot de chaleur important dans un quartier dépourvu de jardin de proximité. Dans le cadre de la politique de déminéralisation, la ville a décidé de le transformer en un espace vert en continuité du projet de végétalisation de l'école attenante. Une démarche de co-construction du programme a été menée auprès des riverains. Aux côtés des arbres, des gradins rénovés et d'une zone de jeux de ballons, se trouvera un jardin potager agrémenté de fruitiers. La partie verger a été plantée lors des plantations citoyennes et le nouveau jardin prendra forme en fin d'année 2022.



Le jardin Saint-Exupéry avant la transformation.



Ambiance paysagère imaginée par le paysagiste de la Ville pour le futur jardin Saint-Exupéry.

CIMETIÈRES :

UNE VÉGÉTALISATION

QUI PORTE SES FRUITS

De gros travaux de végétalisation sont réalisés depuis 2016 dans les différents cimetières urbains dont le cimetière La Salle (superficie totale est de 79 593m² soit environ 8ha). A ce jour, la superficie des espaces paysagers représente 29 181m² soit 36.6% du site. Les espaces végétalisés sont, pour une petite partie, gagnés sur des espaces où étaient d'anciennes sépultures (carré 47, carré israélite...). Leur surface moyenne est d'environ 1500m² ; ils s'imposent comme des repères symbolisant la vie, agissant comme des poumons verts au cœur d'un enfer brûlant dans lequel ils tentent d'apporter une fraîcheur relative. La grande majorité des surfaces végétalisées est réalisée sur des allées minérales qui sont engazonnées pour limiter l'impact de cet imposant îlot de chaleur urbain. À ce jour 71.2% des allées perméables du cimetière La Salle sont engazonnées.



La végétalisation des cimetières urbanisés de la Ville a démarré en 2014 avec la mise en place du zéro phyto.

ABORDS D'ÉTABLISSEMENTS

PUBLICS : LE CCCOD

Avec son architecture remarquable mêlant simplicité et transparence, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCCOD) est entouré d'espaces jardinés. L'alignement de chênes nouvellement planté dans le haut de la rue Nationale crée un lien entre le patrimoine ligérien et le nouveau jardin-parvis du CCCOD.



La végétalisation des abords du CCCOD (image de synthèse Seura Architecture – OLM Paysagistes – ATEVE Ingénierie – La SET).

AIRES DE JEUX :

DES PARCOURS EN BOIS

DANS LES COURS D'ÉCOLES

Afin de développer l'offre ludique dans les cours d'école élémentaire tout en favorisant la pratique sportive, des parcours d'équilibre en bois sont intégrés dans l'aménagement des nouvelles cours végétalisées. C'est l'occasion de tester de nouveaux revêtements amortissants et perméables tels que les copeaux de bois.



Futur jeu en bois installé dans la cour de l'école Saint-Exupéry (Image de synthèse Proludic).

ZONES D'ACTIVITÉS :

COLLABORATION AVEC CDC BIODIVERSITÉ

Les zones d'activités privées forment des îlots de chaleur principalement dues aux nappes de stationnement non végétales. Une collaboration est née entre la ville, CDC biodiversité et le groupe Auchan pour engager des premières actions visant à réduire ces îlots de chaleur et servir d'exemple à étendre sur toute la zone d'activité.

ESPACES NATURELS :

LA NATURE DANS DES ENDROITS INHABITUELS

La nature a repris ses droits sur tout le territoire lors de la crise sanitaire. Nous avons laissé plus de place à la nature depuis cette période avec des zones de fauches nouvelles dans des espaces inhabituels tels que le jardin botanique mais également des accompagnements de voirie ou des pieds d'arbres habituellement tondus. Le public est beaucoup plus réceptif à ses nouvelles pratiques et au rôle de la nature dans la ville.



Pieds d'arbres végétalisés rue De Lattre de Tassigny.

MAILLAGES ET COULÉES VERTES :

RENFORCEMENT DE CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

La Trame Verte est Bleue permet à l'échelle du SCoT de connaître les réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors écologiques qui les relient. Des aménagements sont effectués afin d'améliorer la fonctionnalité de ces réservoirs de biodiversité et de renforcer ou de créer des corridors nécessaires aux migrations des espèces. Ainsi, à Tours sud, dans le quartier de la Bergeonnerie, un projet est en cours afin de relier le lac de la Bergeonnerie (identifié d'intérêt majeur pour la faune locale) au vallon de la Bergeonnerie (futur refuge L.P.O) grâce à un grand corridor écologique qui traversera le site des Jardins familiaux et servira également de promenade pour les habitants. Tout au nord, dans le Parc de la Cousinerie (également réservoir de biodiversité) des mares sont réaménagées ou créées afin de favoriser notamment la présence des amphibiens, reptiles et insectes inféodés aux milieux humides. À l'intérieur même du site, des haies d'arbres et d'arbustes indigènes sont plantées (avec les habitants) afin de permettre la circulation de la faune entre ces mares. Ce travail est réalisé en concertation avec la SEPANT.



Création d'un corridor écologique dans le parc de la Cousinerie.

ESPACES SPORTIFS : UN NOUVEAU MULTISPORT INSTALLÉ DANS LE QUARTIER DE LA MILLETIÈRE

La pratique sportive amateur est souvent intégrée dans les jardins pour permettre un accès facilité et un cadre agréable. Les plateaux multisports attirent de nombreux joueurs de tout âge et sont très demandés dans les quartiers. Le dernier équipement installé dans le nouveau jardin de la Milletière est le seul de sa génération pour le moment. Il bénéficie d'une innovation « constructeur » : un système antibruit. Les classiques filets sont remplacés par des câbles en inox tendus verticalement qui absorbent le bruit généré par le choc du ballon sur les parois. Cet espace sportif a été intégré dans le paysage du jardin.



AUTRES ESPACES : LABEL RENOUVELÉ

POUR LE DOMAINE D'AZAY-LE-FERRON

Le domaine d'Azay-le-Ferron appartient à la Ville de Tours qui en a reçu la propriété par legs de la famille Hersent-Luzarche en 1951. Le domaine d'Azay-le-Ferron comprend un parc agricole d'une surface totale de 32 ha au sein duquel un parc paysager de 18 ha a été aménagé autour du château classé Monument historique. La gestion de ce magnifique domaine est menée en coordination avec les services municipaux concernés (Musée des Beaux-arts de Tours, Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité, Archives municipales) et les acteurs locaux (Parc Naturel Régional de la Brenne, Office du Tourisme et mairie d'Azay-le-Ferron). Le parc a reçu le label « Jardin remarquable » du Ministère de la Culture et de la Communication en 2011, suite à l'initiative conjointe des différents acteurs. Le label a été renouvelé en 2021 grâce entre autres à la structure du parc signé Bühler entre 1870 et 1872 et à la magnifique collection de topiaires multiformes d'ifs (toupies, cônes retravaillés, plateaux superposés, pyramides tronquées, et coussins volumineux) montrant le savoir-faire des jardiniers.



Jardins du Château d'Azay-le-Ferron labellisés « Jardin Remarquable ».



VILLE DE
TOURS

VILLE DE TOURS
DIRECTION PATRIMOINE VEGETAL ET BIODIVERSITE
1 À 3 RUE DES MINIMES • 37 000 TOURS
TÉL. : 02 47 21 62 49
animation-natureenville@ville-tours.fr